

MASTER 2

ENTREPRENEURIAT ET MANAGEMENT

Parcours Ingénierie de projet

Code RNCP : 14605 – en cours de renouvellement
Formation certifiée par le CNEFOP

Présentation de la formation

Année 2018

Diplômés de niveau Bac +4¹ souhaitant acquérir une formation spécialisée, professionnelle et opérationnelle. Une maturité suffisante sera exigée de la part des candidats issus de la formation initiale, afin que d'une part, ils tirent pleinement profit de la fréquentation des participants bénéficiant déjà d'une expérience professionnelle et que d'autre part ils puissent contribuer aux débats.

Salariés ou personnes en reconversion, cherchant à valoriser leurs acquis et à progresser grâce à une formation diplômante, alliant théorie et pratique.

Objectifs

Former des chefs de projet au management de projet par l'acquisition de différents outils et de méthodes

Former les apprenants à la conduite du changement

Doter les apprenants des compétences nécessaires en matière d'animation des équipes

Moyens et encadrement

Alternance entre cours en *présentiel* et activité professionnelle en entreprise.

Public varié (étudiants en fin de formation initiale, salariés, personnes en cours de reconversion...)

Effectif de promotion limité

Accompagnement de l'étudiant (système de tutorat)

Diplôme obtenu

Diplôme d'état de niveau I (BAC+5)² délivré par l'IAE de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour

L'intitulé précis de ce Master 2 est le suivant :

MASTER 2

Domaine Droit, Economie, Gestion

Mention Entrepreneuriat et Management de projets

Parcours Ingénierie de projet

¹ Par diplômés à BAC+4, nous entendons les personnes titulaires d'une maîtrise ou d'un diplôme équivalent à Bac+4 **ou les personnes bénéficiant d'une Validation des expériences professionnelles ou acquis personnels (VAPP).**

² Le grade de master acquis par le biais de différents diplômes, fixe un **niveau de référence élevé (bac+5).**
(Source Ministère de l'Education nationale : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid20184/master-professionnel.html>)

Durée prévisionnelle par Unité d'enseignement (UE)

| | | | |
|------|--|--------------------------|------------|
| UE 1 | Ingénierie de projets | 108 heures réparties sur | 13,5 jours |
| UE 2 | Communication de projet | 64 heures réparties sur | 8,- jours |
| UE 3 | Management et Psychosociologie des organisations | 72 heures réparties sur | 9,- jours |
| UE 4 | Démarches innovantes | 44 heures réparties sur | 5,5 jours |
| UE 5 | Complexité et réflexivité en gestion de projets | 40 heures réparties sur | 5,- jours |

Total UE1 à UE5

328 heures réparties sur 41 jours

UE 6 Projet d'application mené en entreprise

minimum de 150 heures

Organisation

L'ensemble des cours a lieu à l'ESTIA, Ecole Supérieure des Technologies Industrielles Avancées, sur la Technopole Izarbel, à Bidart. L'ESTIA assure la coordination de la formation

La durée totale de cours en "présentiel" est de 328 heures, réparties comme suit :

4 sessions de cinq jours

3 sessions de quatre jours

3 session de trois jours

Calendrier prévisionnel 2018

| | L | M | M | J | V | S | D | L | M | M | J | V | S | D | |
|---------------------|---|---|----|----|----|---|---|----|----|----|----|----|---|---|----------------------------|
| Session 1 : Janvier | | 9 | 10 | 11 | 12 | | | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | | | Session 6 : Juin 2018 |
| Session 2 : Février | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | | | | 4 | 5 | 6 | | | | Session 7 : Juillet 2018 |
| Session 3 : Mars | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | | | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | | | Session 8 : Septembre 2018 |
| Session 4 : Avril | | 3 | 4 | 5 | 6 | | | | 9 | 10 | 11 | 12 | | | Session 9 : Octobre 2018 |
| Session 5 : Mai | | | 2 | 3 | 4 | | | | | 7 | 8 | 9 | | | Session 10 : Novembre 2018 |

SOUTENANCE ORALE FINALE LES 29 et 30 novembre 2018

Sélection

Après entretien, validation du projet et dans la limite des places disponibles

Unités d'enseignement (UE) de formation

UE 1

Ingénierie de projets (108h)

Responsable : Stéphanie MINEL

Un projet, quel qu'il soit, se déroule dans le temps et doit respecter des étapes. La gestion de projet est fondée sur des principes, une démarche, des méthodes et des outils qu'il est indispensable de connaître et de maîtriser.

L'ingénierie de projet envisage le projet sous tous ses aspects (humains, techniques, stratégiques...). Elle doit permettre par une identification des forces, faiblesses et contraintes associées à tout projet et en s'appuyant sur les méthodes et outils adaptés de satisfaire au mieux aux objectifs fixés.

Compétences développées

A l'issue de la formation dispensée, l'étudiant devra :

- Savoir mobiliser les outils et procédés pertinents pour gérer son projet
- Savoir évaluer son projet pour mettre en œuvre les adaptations nécessaires
- Assurer un suivi de projet et adopter une méthodologie visuelle de suivi

Contenu de la formation

Plusieurs intervenants aborderont différents aspects suivants à travers de nombreux cas et exercices concrets :

- Le positionnement stratégique du projet
- Définition des actions et planification
- Identification des risques et choix des indicateurs de suivi
- Gestion visuelle de projet
- Coûtenance et suivi budgétaire d'un projet
- Évaluation du projet

Évaluation

Sous forme d'un rapport rédigé par écrit.

UE 2

Communication de projet (64h)

Responsable : Marion SAUMONNEAU

La conduite d'un projet nécessite la mise en place d'un travail d'équipe, de définir des objectifs communs, de faire adhérer les collaborateurs et partenaires aux valeurs, aux objectifs ou encore négocier et gérer les conflits. Dans un tel contexte pluridisciplinaire, la communication autour du projet est essentielle.

Il faut déterminer le mode de communication, oral ou écrit, mais également les buts, les objectifs, l'objet mais aussi les moyens grâce aux différents outils existants pour adapter son discours à son message et à son public.

Compétences développées

A l'issue de la formation dispensée, l'étudiant sera en mesure de :

- Savoir adapter sa stratégie de communication
- Développer son argumentaire
- Savoir convaincre

Contenu de la formation

Seront notamment abordés et pratiqués :

- Plan de communication interne/externe
- Les diverses déclinaisons de la communication écrite : story telling, mémos, reporting,...
- La prise de parole en public : argumentation, clarté du message adapté au public, etc.

Évaluation

Sous forme d'un rapport rédigé par écrit sur le plan de communication

UE 3

Management et psychosociologie de l'organisation (72h)

Responsable : Patrick BADETS

La conduite d'un projet au sein d'une entreprise ou d'un réseau de partenaires nécessite d'identifier le système au sein duquel le projet prend place et d'en définir les contours, les éléments, les relations et les modalités de fonctionnement.

Le chef de projet se doit d'identifier les différents acteurs qui vont intervenir tout au long du projet de façon ponctuelle ou permanente et de construire avec eux une vision partagée sur le projet pour favoriser leur implication, leur adhésion. Prévenir le stress de ses collaborateurs, favoriser le développement de leurs compétences sont tout autant de défis que le chef de projet se doit de relever.

Compétences développées

A l'issue de la formation dispensée, l'étudiant sera en mesure :

- D'identifier le fonctionnement de l'individu et du groupe pour manager efficacement
- De mettre en place les mécanismes de résolution de conflits
- D'impulser la coopération et coordonner l'équipe projet
- De savoir s'affirmer

Contenu de la formation

Seront notamment étudiés et pratiqués :

- La construction de l'équipe projet et le leadership
- L'Analyse stratégique des acteurs
- La gestion des conflits/du stress

Évaluation

Sous forme d'un rapport rédigé par écrit

UE 4

Démarches innovantes (44 h)

Responsable : Monsieur Iban LIZARRALDE

Derrière le mot « innovation » et l'intention d'innover, se cache une complexité béante dans laquelle il s'agit d'intervenir de façon décidée et intelligente. L'innovation est à considérer en termes de produits, de service, de marchés, de processus, d'organisation..., mais aussi sous l'angle des solutions de management, de gouvernance des organisations, des systèmes qui la favorisent et de la capacité et la volonté des personnes à faire différemment afin de faire évoluer leur savoir-faire et leurs connaissances. Ainsi, à côté de la prise en compte des éléments techniques et de contexte, il s'agit de construire la participation, la créativité et la prise d'initiatives.

Compétences développées

A l'issue de la formation dispensée, l'étudiant devra être en mesure :

- d'identifier sa créativité et savoir la mettre en œuvre
- de savoir s'organiser pour favoriser le développement de projets innovants
- de développer l'innovation dans les entreprises et organisations

Contenu de la formation

Seront notamment étudiés et pratiqués :

- les particularités des processus d'innovation
- les méthodes et outils de créativité
- Méthode de résolution de problèmes
- le Business model

Évaluation

Sous forme de présentation orale

UE 5

Complexité et réflexivité en gestion de projets (40 h)

Responsable : Véronique PILNIERE

Gérer un projet aujourd'hui nécessite d'agir « dans » et « avec » la complexité. Un des pièges qui peut nous empêcher d'agir ainsi est de se restreindre à une pensée réductionniste. Pour éviter ce piège, il nous faut développer une pensée qui s'attend à l'imprévisible, craint l'emballement, avance à petits pas.

Au regard de ces aspects, la création et le développement des connaissances et des compétences deviennent des valeurs centrales et représentent un enjeu majeur pour les organisations. Favoriser la créativité et l'innovation, organiser le niveau collectif et encourager les attitudes positives de partage sont des bases nécessaires au développement de l'organisation apprenante. Il faut également savoir identifier, stocker, valoriser, transmettre et utiliser les bonnes informations au bon moment.

Ce module vise à favoriser la réflexivité (prise de recul) du manager sur ses pratiques managériales afin de les enrichir et de développer les compétences qui y sont liées.

Compétences développées

A l'issue de cette UE, l'apprenant devra être en mesure :

- d'adopter une attitude réflexive sur ses propres pratiques managériales
- d'identifier ses propres valeurs et les mettre en actes
- de mettre en actes les valeurs communes de son équipe

Contenu de la formation

- Concepts et notions liés à la complexité, l'information, connaissance, compétence, apprentissage, valeurs, réflexivité
- Centrage pratique sur les pratiques managériales en gestion de projets

Si ce module s'appuie sur des notions théoriques, il se fera en réalisant des allers-retours entre la théorie et la pratique.

Évaluation

Sous forme de présentation orale.

UE 6 : PROJET D'APPLICATION

Responsable : Aline DUPOUY

Le projet d'application est mené par l'étudiant dans l'organisation (entreprise, administration, association...) à laquelle il appartient. Le projet d'application est validé par la responsable pédagogique de la formation et doit être également entériné par l'organisation.

L'organisation assigne des objectifs précis à l'étudiant dans la conduite du projet d'application. Ils sont répertoriés dans la fiche projet que remet l'étudiant au responsable de cette UE au cours de la première session de la formation. Parallèlement, il lui est demandé de mettre en œuvre les cours théoriques et de prendre du recul par rapport à son activité de chef de projet. Cette partie est développée dans le rapport écrit final et au cours de la soutenance orale finale.

Le projet d'application est mené durant le stage qui se déroule en alternance pendant la période de formation. Le stage pratique est d'une durée minimale de 150 heures. Il est néanmoins conseillé que la durée du projet d'application soit de 400 heures, en tous les cas plus de 150 heures.

Objectifs généraux

A l'issue de la conduite du projet, l'étudiant sera en capacité de conduire un projet en particulier :

- En matière d'ingénierie de projets (méthodologie...)
- En matière de communication (interne et externe)
- En matière de gestion d'équipes
- En matière de compétences comportementales

Évaluation

L'évaluation de cette UE est effectuée lors de l'examen final :

1. D'une part sur la pertinence du rapport écrit final concernant la démarche, les outils et méthodes utilisés ainsi que la capacité d'analyse et de synthèse de l'étudiant.
2. D'autre part sur la qualité de la soutenance orale finale.